

ANIMATIONS ESTIVALES ORGANISÉES PAR LE CCAS

LES SORTIES DE L'ÉTÉ EN FAMILLE

À PARTIR DE 4 ANS

15 JUILLET

VEULES LES ROSES



Juvisy GRAND
PARIS

VEULES LES ROSES

PERLE RARE DE LA CÔTE D'ALBÂTRE

LE 15 JUILLET 2021

Date limite d'inscription le 2 Juillet 2021

Le front de mer de Veules-les-Roses, ses eaux d'un bleu changeant, sa grande plage de sable fin à marée basse, nous feraient presque oublier, l'espace d'un instant, que Veules se caractérise aussi par son fleuve, le plus petit de France ! Ecoutez ruisseler l'eau dans les roues des moulins, promenez-vous sur les chemins qui bordent la Veules, et découvrez le cresson aux sources. Longeant la rivière, les abords de la ville sont en effet dédiés à la culture du cresson.

Niché depuis le IV^e siècle au creux d'une vallée débouchant sur la mer, Veules-les-Roses est l'un des plus anciens villages du Pays de Caux classé aujourd'hui « plus beaux villages de France ». Lieu de villégiature très prisé au XIX^{ème} siècle, notamment par Victor Hugo, son bord de mer et ses ruelles au charme intemporel avec leurs maisons à colombages continuent d'attirer les amoureux des belles choses.

Sur le front de mer, vous ne résisterez pas à la dégustation d'une douzaine de Veulaises, une huître élevée en pleine mer.

Conditions Générales

1. Participation financière de 3 € par personne à verser au moment de l'inscription à l'accueil à l'espace Marianne.
2. Public juvénile à partir de 4 ans révolus uniquement. Tout enfant doit voyager accompagné d'un parent ou d'un tuteur ou tout autre adulte en mentionnant son identité dans la partie Autorisation parentale.
3. Le CCAS ne fournit pas les repas, les boissons, les collations, les réhausseurs pour enfants de 4 ans à 10 ans et toutes dépenses à caractère personnel.

4. Le tarif ne comprend pas l'assurance rapatriement.
5. Les enfants sont sous la responsabilité des parents ou du tuteur légal. Toute annulation après l'inscription ne sera pas remboursée.

Documents à fournir

- Copie CNI de chaque participant et livret de famille pour les mineurs.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Règlement.

Horaires espace Marianne

- Lundi, Mercredi, Vendredi : 9h – 12h et 13h30 – 17h
- Mardi : 9h – 12h et 13h30 – 19h
- Jeudi : 13h30 – 17h
- Samedi : 9h – 12h

Contact espace Marianne

Tél : 01 69 12 50 00